

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril à 18h15, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Sophie MARKOVIC, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Sophie PHILIPPE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires**, Vincent MOUGIN **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Philippe CHEVALIER, Catherine CREPIN, Catherine CLAYEUX, Imann EL MOUSSAFER, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, et Virginie REY.

Avaient donné pouvoir : Daniel BOUR à Jean-Jacques DUPREZ, Anissa BRIKH à Jean LOCATELLI, Catherine CREPIN à Christian RAYOT, Sandrine JANIAUD LARCHER à Lionel ROY, Fatima KHELIFI à Robert NATALE, André KLEIBER à Vincent MOUGIN, Emmanuelle PALMA GERARD à Sophie MARKOVIC, Nicolas PETERLINI à Jean-Michel TALON et Virginie REY à Gilles COURGEY.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 03 avril 2024	Le 3 avril 2024	En exercice	50
		Présents	32
		Votants	40

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Roland DAMOTTE est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2024-03-03B – Budget Assainissement Collectif – Compte de gestion 2023
Rapporteur Gilles COURGEY



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-21 et L.2343-1 et 2 ;

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2023.

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'adopter le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2023 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.**

Annexe : Résultat budgétaire de l'exercice

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p> 
<p>Et publication ou notification le</p>	<p>MERCREDI 24 AVR. 2024</p>
<p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p>	

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le

ID : 090-24900024-1-20240411-2024_03_03B-BF

61303 - CCST ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Résultats budgétaires de l'exercice

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	5 369 229,21	3 225 187,15	8 594 416,36
Titres de recette émis (b)	3 465 871,17	2 069 264,56	5 535 135,73
Réductions de titres (c)		14 658,88	14 658,88
Recettes nettes (d = b - c)	3 465 871,17	2 054 605,68	5 520 476,85
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	5 369 229,21	2 775 187,15	8 144 416,36
Mandats émis (f)	2 301 120,17	2 512 448,74	4 813 568,91
Annulations de mandats (g)		33 140,97	33 140,97
Depenses nettes (h = f - g)	2 301 120,17	2 479 307,77	4 780 427,94
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	1 164 751,00	424 702,09	740 048,91
(h - d) Déficit			

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le

ID : 090-249000241-20240411-2024_03_038-BF

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des personnels

61303 - CCST ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERTS OU INTEGRATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial CCST ASSAINISSEMENT COLLECTIF Investissement Fonctionnement	254 076,71 967 087,15 1 221 163,86		1 164 751,00 -424 702,09 740 048,91		1 418 827,71 542 385,06 1 961 212,77
Sous-total	1 221 163,86		740 048,91		1 961 212,77
TOTAL III	1 221 163,86		740 048,91		1 961 212,77
TOTAL I + II + III	1 221 163,86		740 048,91		1 961 212,77